

Risques et incertitudes dans la production agricole en Yougoslavie

Krstic B., Bukorovic J.

in

Bedrani S. (ed.), Campagne P. (ed.).
Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 21

1991

pages 67-71

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI911705>

To cite this article / Pour citer cet article

Krstic B., Bukorovic J. **Risques et incertitudes dans la production agricole en Yougoslavie.** In : Bedrani S. (ed.), Campagne P. (ed.). *Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes.* Montpellier : CIHEAM, 1991. p. 67-71 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 21)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Risques et incertitudes dans la production agricole en Yougoslavie

Branko KRSTIĆ, Jovan BUKOROVIĆ

Faculté des Sciences Agronomiques, Belgrade (Yougoslavie)

Résumé : *L'analyse porte sur l'ensemble de l'agriculture yougoslave. Elle montre d'abord comment les risques liés à la production agricole peuvent être atténués du fait d'un certain nombre d'assurances qui concernent : la récolte, le bétail, les machines agricoles et l'ensemble des moyens de production. L'incertitude relative à la production porte sur les rendements, les prix et les politiques économiques et varie avec le statut juridique de l'exploitation. Un certain nombre de mesures sont couramment prises par les agriculteurs en vue de diminuer le degré d'incertitude. Elles sont d'ordre agrotechnique, économiques et organisationnelles. Elles concernent les problèmes internes à l'exploitation-système de production et les relations entre les différentes formes sociales de production. Enfin, les agriculteurs disposent de certains moyens pour éliminer les conséquences des incertitudes, s'ils n'ont pas pu en réduire suffisamment le degré.*

Mots-clés : *Assurances agricoles – Incertitude – Risques agricoles – Degré d'incertitude – Mesures agrotechniques.*

I. – Introduction

Toute activité économique dans la longue période est, dans une certaine mesure, exposée à des aléas affectant les résultats d'exploitation. Néanmoins, considérées sous cet angle, toutes les branches de l'économie ne sont pas dans la même situation. Les différentes incertitudes sont beaucoup plus présentes dans les activités du secteur primaire que dans les autres secteurs. Au sein de la production agricole primaire, les différentes branches (production végétale et production animale), ainsi que les différents secteurs (secteur social et secteur individuel) sont exposés à des degrés différents d'incertitude. Le but du présent travail est d'indiquer quelles sont les causes principales des différents aléas et de considérer les différentes mesures susceptibles d'éliminer ou d'atténuer leur impact défavorable sur le résultat d'exploitation des unités agricoles.

II. – Les risques et l'atténuation de leurs conséquences

Les conséquences défavorables des aléas peuvent être atténuées en concluant un contrat d'assurance, auprès d'une société d'assurances. En Yougoslavie, différents types et formes d'assurances sont offerts au producteur agricole. Ils décident librement de s'assurer, ou non, de ce qu'ils assurent, de la société d'assurances et des conditions.

III. – L'incertitude et l'atténuation de ses conséquences

Le nombre de facteurs qui rendent incertaine la production agricole, l'étendue de leurs effets, le montant des dégâts qu'ils peuvent entraîner, la possibilité de prévoir et d'écarter les effets défavorables, font que l'incertitude est un phénomène beaucoup plus complexe que le phénomène du risque. Cette complexité rend nécessaire l'examen détaillé : des types d'incertitude des causes d'incertitude, des mesures en vue de diminuer le degré d'incertitude et des possibilités d'éliminer les conséquences des incertitudes.

1. Les types de l'incertitude liée à la production agricole

Il est possible de parler de plusieurs types d'incertitudes qui peuvent être regroupés de plusieurs manières. Une de ces classifications distingue les types suivants d'incertitude :

- incertitude des rendements ;
- incertitude des prix ;
- incertitude liée au statut juridique de l'unité de production ;
- incertitude liée à l'impossibilité de prévoir les mesures de la politique économique.

Sous une forme simplifiée, tous les types d'incertitudes peuvent être ramenés à l'incertitude du revenu, c'est-à-dire à l'incertitude quant aux résultats financiers de l'exploitation.

2. Les causes de l'incertitude

Conformément à cette approche simplifiée qui vient d'être exposée, il convient d'examiner en premier lieu les causes de l'instabilité du revenu. Dans les faits, le revenu est considéré comme la différence entre la valeur de la production et les frais d'exploitation (les coûts matériels plus les amortissements). La valeur de la production est fonction des rendements et des prix de vente des produits.

Les frais d'exploitation sont une fonction du coût de l'utilisation des moyens de production et de leur prix d'achat. Il s'ensuit que les causes de la variabilité du revenu résident, d'une part, dans l'instabilité des rendements de la récolte et des prix de vente des produits et, d'autre part, dans la fluctuation des quantités d'intrants dépensées et de leur prix d'achat.

A – L'incertitude des rendements est la conséquence de l'influence des conditions climatiques, de la position géographique, des types de cultures et du degré d'exposition aux risques de maladies et de parasites. Parmi les facteurs climatiques, celui qui a la plus forte influence sur l'instabilité des rendements, est, en Yougoslavie, le manque d'humidité dans le sol, c'est-à-dire la répartition inadéquate de la pluviométrie au cours de l'année. D'après les résultats de certaines recherches effectuées, une année sur deux est une année de sécheresse et une année sur quatre de sécheresse catastrophique.

B – L'incertitude quant aux intrants est, de l'avis de nombreux experts, moindre que l'incertitude des rendements. Elle a un caractère différent et peut être plus facilement éliminée. C'est ce qui apparaît si nous traçons une parallèle entre les rendements et les dépenses de facteurs de production. Les erreurs d'estimation des rendements sont difficiles à éliminer, car lorsqu'il devient clair que le rendement sera insuffisant il est trop tard pour appliquer quelque mesure que ce soit. Les erreurs dans l'estimation des dépenses de facteurs de production peuvent être en revanche éliminées avec plus ou moins de succès au cours du processus de production. Par exemple, la diminution de la capacité de travail d'un ouvrier (ou d'un membre du ménage dans une exploitation familiale) peut être compensée par un travail plus intensif ou par un prolongement du temps de travail des autres ouvriers (ou des membres du ménage). Les besoins agrotechniques complémentaires peuvent être satisfaits en prolongeant la journée de travail. Il en va de même pour l'utilisation des machines agricoles. En fin de compte, l'incertitude liée aux intrants est d'autant plus importante que, lors de l'utilisation des facteurs de production, surviennent des écarts plus importants par rapport à l'optimum, du point de vue des quantités, de la qualité et du calendrier d'utilisation de ces facteurs.

C – L'incertitude des prix est la conséquence de l'influence de toute une série de facteurs et d'abord les suivants :

- variation du revenu national par habitant ;
- variation cyclique de la production ;
- variation saisonnière de la production ;
- fluctuation de la production d'une année sur l'autre ;
- inflation ;

- changements des préférences du consommateur ;
- perturbations accidentelles de la production.

La plupart des facteurs cités sont d'un caractère externe et se trouvent donc hors de l'influence directe d'un producteur particulier. Il s'ensuit que l'unité de production a une possibilité négligeable de réduire les variations des prix.

3. Mesures en vue de diminuer le degré d'incertitude

En plus des facteurs naturels (indépendamment de la volonté de l'homme), les aléas de la production agricole peuvent être aussi le résultat de l'activité de l'homme. Différentes mesures en vue de diminuer le degré d'incertitude liés à cette activité peuvent être classées en trois groupes :

- mesures agrotechniques ;
- mesures organisationnelles ;
- mesures économiques.

La plupart des mesures du premier et du deuxième groupe sont de la compétence des producteurs eux-mêmes, alors que les mesures du troisième groupe sont surtout de la compétence des organes de l'Etat.

A – Les mesures agrotechniques. Elles sont surtout prises pour atténuer les effets défavorables des facteurs naturels, notamment la sécheresse. Le progrès technique et scientifique permet le perfectionnement continu de ces mesures et l'accroissement des possibilités de contrôle des conditions de la production. L'importance de l'application des réalisations scientifiques et techniques et leurs effets peuvent être illustrés en comparant les coefficients de variabilité des rendements dans les différents pays. D'après les résultats d'un travail de recherche mené en Yougoslavie, le coefficient de variation du rendement du blé était de 14,81 et celui de la betterave à sucre 17,73. Au cours de la même période (pluriannuelle), en Grande-Bretagne, ces coefficients étaient de 5,9 et 10,18. Des rapports semblables entre ces coefficients ont été constatés en Yougoslavie en comparant les données d'il y a trente ans à celles d'aujourd'hui, ce qui a été également imputé à l'influence du progrès technique.

B – Les mesures organisationnelles. Elles sont en Yougoslavie le plus souvent classées en trois groupes :

- choix du degré optimum de la spécialisation de la production agricole ;
- détermination du type optimum d'unité de production ;
- détermination de la forme optimale d'organisation des unités de production.

Concernant le degré de spécialisation, on sait que de nombreuses raisons sont avancées en faveur et contre la spécialisation de la production, mais également contre celle-ci, à savoir en faveur d'une production diversifiée. La diversification est en effet souvent considérée comme conduisant par elle-même à un revenu plus stable. Les adeptes de la diversification soutiennent qu'"il ne faut pas mettre tous les oeufs dans le même panier". Des recherches ont néanmoins montré qu'un revenu plus stable ne peut être obtenu que si les différentes lignes de production qui sont combinées remplissent certaines conditions. Une de ces conditions est qu'entre les revenus de ces différentes productions, il existe une corrélation négative, et au cas où celle-ci est positive, qu'elle soit faible. L'expérience accumulée au cours des siècles par nos producteurs a créé chez eux la conviction que ces conditions sont remplies en associant, par exemple : le maïs, le haricot et la citrouille. C'est pourquoi, sur les champs de maïs on cultivait en même temps, en intercalaire, des haricots et des citrouilles. Cette pratique n'a été abandonnée que récemment, avec l'introduction des variétés hybrides de maïs.

Certains sont d'avis que la diversification est une mesure par laquelle le producteur sacrifie sciemment une partie de son revenu afin que le reste du revenu soit plus certain. Toutefois, il a été prouvé que toute diversification n'amène pas obligatoirement une diminution du revenu, autrement dit que la diminution du revenu n'est pas une condition nécessaire à sa stabilisation. Au contraire, une diversité plus grande peut en même temps conduire à la croissance du revenu et à sa plus grande stabilité. Le problème se réduit

donc à déterminer le degré optimal de diversification ou de spécialisation de l'unité de production, dans les conditions données de fonctionnement.

Le choix du type optimal d'unité de production représente au fond, dans ce contexte, la continuation de l'examen de la question de la diversification qui est maintenant avant tout réduite au rapport entre la production végétale et la production animale. En effet, l'évolution du volume annuel de production animale est beaucoup plus stable que celle des productions végétales. C'est pourquoi, en Yougoslavie, la production animale est considérée comme le stabilisateur de la production agricole. Ceci est vrai au niveau national comme au niveau de l'unité de production. C'est ce qu'indiquent les résultats d'un travail de recherche dans lequel ont été comparés différents types d'unités de production. Dans les unités de production limitées aux cultures végétales, la variabilité du revenu était de 8,39 % ; dans les unités à production végétale et animale – 0,33 UGB (unités de gros bétail) à l'hectare de terres arables –, cette variabilité était de 7,81 %. Dans les unités de production avec 0,66 ou 1,00 UGB à l'hectare, la variabilité est réduite à 6,62 % et 6,06 % respectivement. Dans l'unité de production qui s'est limitée à l'élevage (accompagné de production de plantes fourragères), la variabilité du revenu n'a été que de 2,45%.

De ces données il serait possible de conclure, à première vue, qu'il faut tendre à élargir au maximum l'importance relative de l'élevage dans les unités de production. Cependant, l'élevage n'a pas une influence aussi bénéfique sur le montant du revenu que sur sa stabilité ; ainsi il reste à la charge des organisateurs de la production de trouver, dans les conditions concrètes, le rapport optimum entre la production végétale et la production animale.

Le choix de la forme optimale d'organisation de l'unité de production comprend dans ce cas, avant tout, le problème des liens entre la production primaire, la transformation et la distribution des produits agricoles. Afin d'assurer des conditions de fonctionnement plus stable, une forme organisationnelle particulière a été créée dans notre agriculture, appelée combinat agro-industriel. En règle générale, un combinat englobe la production primaire (végétale et animale), la transformation et la distribution de produits agricoles. Dans le cadre du combinat, la tendance est à l'établissement de proportions harmonieuses entre le volume de la production de matières premières, d'une part, et les capacités de transformation des produits agricoles, d'autre part. Des solutions sont également recherchées afin d'établir entre les phases du cycle de reproduction (produits primaires, transformation et distribution), des rapports économiques appropriés. Ceux-ci sont, à plus long terme, fixés par des obligations mutuelles fermes et convenues à l'avance, concernant le volume, la qualité, la dynamique de livraison des produits (des matières premières) et les modalités de formation des prix. Les relations sont ainsi établies de manière à ce que chaque phase de reproduction renonce à profiter d'avantages passagers que lui procurerait le marché au cas où celui-ci serait préjudiciable à l'ensemble du combinat.

Les exploitations familiales peuvent également participer à cette forme organisationnelle (combinat), notamment en tant que producteur de matières premières. Dans une phase donnée du développement de l'agriculture Yougoslave, l'installation d'une telle forme représentait un pas en avant, mais toute une série de faiblesses se sont également manifestées. Le succès de ce système dépendait surtout de deux groupes de facteurs. Le premier groupe concerne la qualité des rapports au sein du combinat, instaurés lors de sa création, ou établis au cours des phases ultérieures de son développement, dans le cadre du processus de promotion de l'ensemble de son activité. La question de la parité des prix internes est sûrement la question dominante. Le deuxième groupe de facteurs porte sur les relations du combinat avec son environnement. La stabilité de l'environnement économique en général avait une répercussion favorable sur les rapports au sein du combinat et *vice versa*. La question de la parité des prix externes, c'est-à-dire la question de la position de l'agriculture dans la répartition du revenu national, est ici dominante.

Hormis les rapports entre les phases de la production, le choix de la forme optimale d'organisation peut assurer en même temps les avantages offerts et par la diversification, et par la spécialisation de la production. Cela est obtenu en formant à l'intérieur du combinat des unités de production spécialisées. Dans ce cas, ces unités profitent des avantages de la spécialisation, alors que le combinat dans son ensemble a une production diversifiée, et peut donc profiter des avantages de la diversification.

C – Les mesures économiques. Parmi le grand nombre de mesures, qui sont en général du domaine de la politique économique, une importance particulière est attachée à la stabilisation des prix des produits agricoles et des moyens de production utilisés dans l'agriculture. Le maintien de la stabilité des rapports de prix dépend dans une grande mesure du fonctionnement de l'institution, des réserves matérielles de produits agricoles (et autres) et du fonctionnement du commerce extérieur, car c'est à l'aide de ces deux mécanismes que s'établit un rapport entre l'offre et la demande.

D – Les possibilités d'éliminer les conséquences des incertitudes. Si les mesures précitées ne permettent pas de parvenir à une réduction satisfaisante du degré d'incertitude, il reste au producteur la possibilité d'éliminer ou d'atténuer les conséquences défavorables de ces incertitudes par certaines décisions. Il peut utiliser les "fonds de réserve". Ces fonds sont divisés en deux types : en "nature" et en "argent". La formation et l'utilisation de ces fonds sont également divisés en deux groupes : les fonds de réserve dans les unités de production (les entreprises) et les fonds de réserve dans les communautés socio-politiques (unités administratives et territoriales).

Pour ce qui est des exploitations familiales (secteur privé), les producteurs ont la possibilité de décider d'une façon entièrement autonome s'ils vont former des fonds de réserve, sous quelle forme, de quel volume et comment ils vont les gérer.

Pour ce qui est du secteur social, ces questions sont régies par la loi. L'objectif principal des fonds de réserve est d'assurer la stabilité du fonctionnement de l'entreprise. Afin d'adapter leur fonctionnement au niveau de développement atteint par les rapports socio-économiques, la réglementation sur les fonds de réserve a évolué. Dans les premières phases du développement, ces fonds étaient destinés à :

- couvrir les pertes d'exploitation ;
- verser les salaires garantis ;
- couvrir la partie non amortie de la valeur des immobilisations ;
- paiements des créances échues, en cas d'insolvabilité ;
- réorienter professionnellement les travailleurs en cas de faillite.

Les fonds de réserves sont également obligatoirement constitués au niveau des unités administratives et territoriales. Ces fonds sont alimentés par des cotisations d'un montant fixé par la loi, versées par toutes les entreprises d'un territoire donné. Les fonds ainsi collectés sont utilisés pour assainir les entreprises confrontées à des difficultés financières et qui ne sont pas en mesure de redresser leur situation par leur propre fonds de réserve. Ces fonds sont donc l'expression de la solidarité mutuelle de toutes les entreprises d'un territoire donné. La gestion de ces fonds est réglementée par la loi. Ces fonds ont évolué dans le sens de leur rapprochement continu vers le modèle des institutions à caractère financier et de crédit qui fonctionnent sur la base des principes économiques. Une telle évolution est le reflet des conceptions qui estiment qu'il ne faut assainir que les entreprises qui ont des chances réelles de survivre dans les conditions de l'économie de marché.

Bibliographie

- BAJCETIE B., 1987.– *L'organisation et l'économie de la production du bétail.*– Belgrade : Faculté d'Agronomie.
- RADOJEVIE R., 1976.– *Les fonds de réserve comme aspect de la variation du revenu des entreprises agricoles.*– Belgrade : Faculté d'Agronomie (thèse de doctorat).
- RADOJEVIE R., 1984.– *La diversité comme facteur de stabilité de la production et du revenu agricoles.*– (In : *L'économie de l'agriculture*, 4, Belgrade).
- SOMODJI S., 1984.– *La gestion dans le complexe agro-industriel.*– Subotica : Institut d'Informatique et d'Organisation.